



Livret d'Accueil — des — Apprenants

CHD La Candélie - Route de la Candélie - 47916 AGEN Cédex 09
05 53 77 67 00

Vue du ciel du site d'hospitalisation du CHD la candélie à Pont du casse

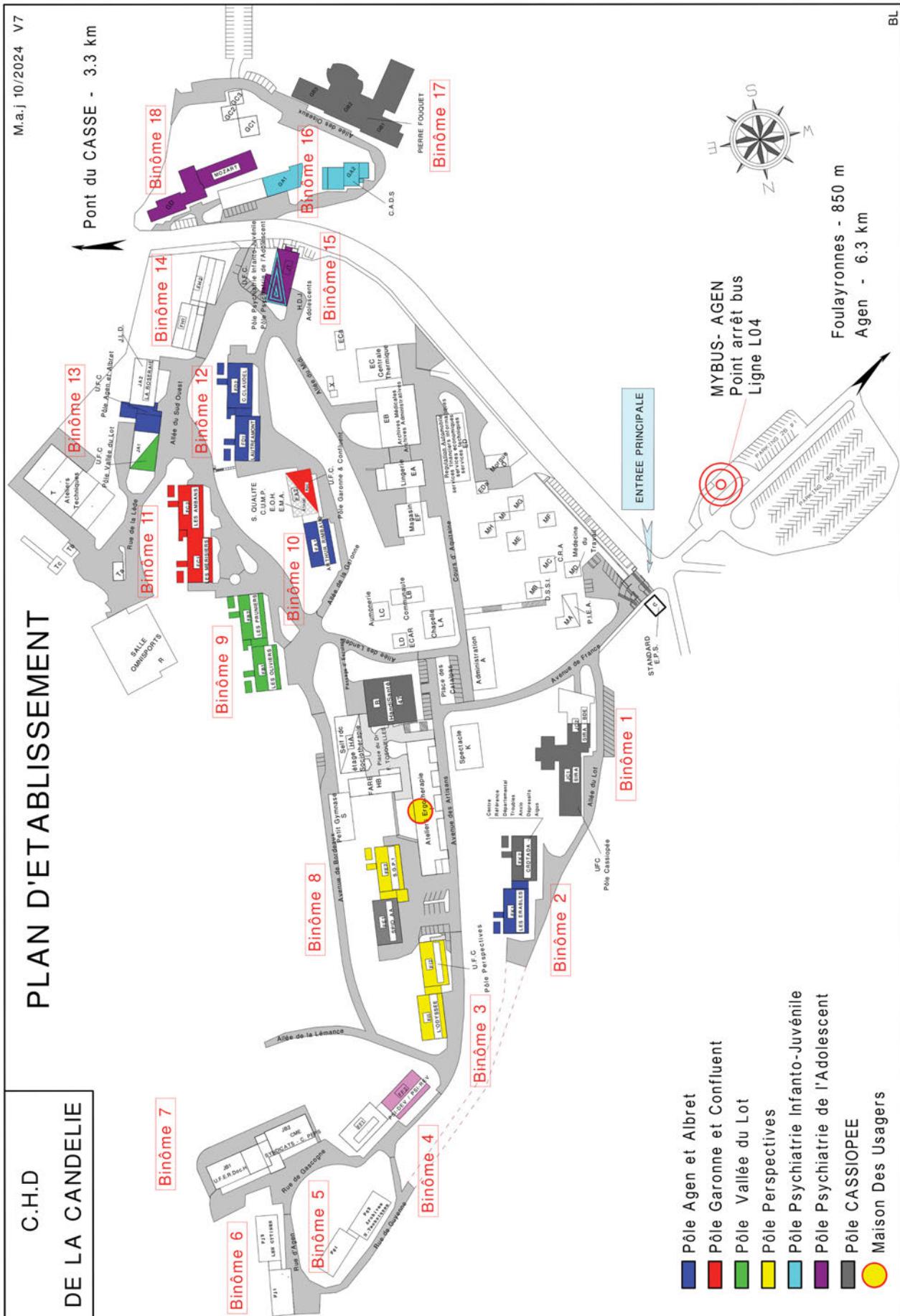


Plan de l'Etablissement

C.H.D
DE LA CANDE

PLAN D'ESTABLISSEMENT

M.a.j 10/2024 v7



Santé mentale et psychiatrie : une organisation sectorielle

En France, les services de psychiatrie et de santé mentale sont organisés selon le principe de la sectorisation, les personnes sont prises en charge en fonction de leur lieu d'habitation et de leur âge, dans un secteur donné rattaché administrativement à un établissement public de santé mentale ou un hôpital général.

Sous la responsabilité d'un médecin chef de pôle, les équipes pluriprofessionnelles (médicale, soignante, psychologique, administrative, sociale et éducative...) des secteurs coordonnent les actions de prévention, de diagnostic, de soins, de réadaptation et de réinsertion.

Le découpage sectoriel permet une égalité d'accès aux soins, au plus proche des lieux de vie des personnes, avec un panel de dispositifs adaptés à toutes les situations.



L'offre de soins est organisée à partir des Centres médico-psychologiques

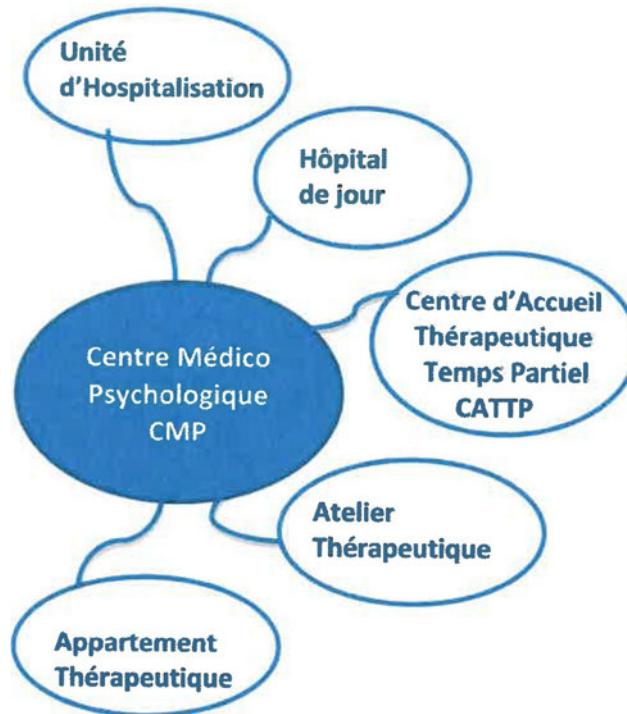
Le centre médico-psychologique est le pivot de l'organisation des soins en articulation avec les unités d'hospitalisation et les partenaires. Les soins ambulatoires sont accessibles sur proposition d'un psychiatre et sans nécessité au préalable d'une hospitalisation.

L'unité d'hospitalisation est un lieu de soins, de prévention et de diagnostic, avec surveillance médicale 24h sur 24.

L'hôpital de jour assure les soins polyvalents individualisés et intensifs prodigués dans la journée. Il a pour objectif d'optimiser l'insertion des personnes dans le milieu familial, scolaire ou professionnel.

L'atelier thérapeutique est un tremplin pour la réinsertion dans le milieu professionnel : retrouver le rythme, les règles, les gestes de l'activité professionnelle.

Le centre d'accueil thérapeutique à temps partiel (CATT) vise à maintenir ou favoriser une existence autonome par des actions de soutien, de thérapies de groupe et d'activités thérapeutiques. Cet accueil et l'utilisation des activités adaptées ont pour but d'éviter l'isolement social et la perte des capacités relationnelles, affectives et cognitives.



CMP de BIAS



CMPI Miramont



CMP Antonin Artaud

L'organisation médico-administrative : Les différents pôles

Le CHD la Candélie reçoit des enfants, des adolescents, des personnes adultes et des personnes âgées. L'organisation des pôles d'activités de soins est la suivante :

3 PÔLES D'ACTIVITÉS PSYCHIATRIQUES À DESTINATION DES ADULTES :

- Sectorisés selon trois zones géographiques délimitées :

- **Pôle Agen et Albret :**

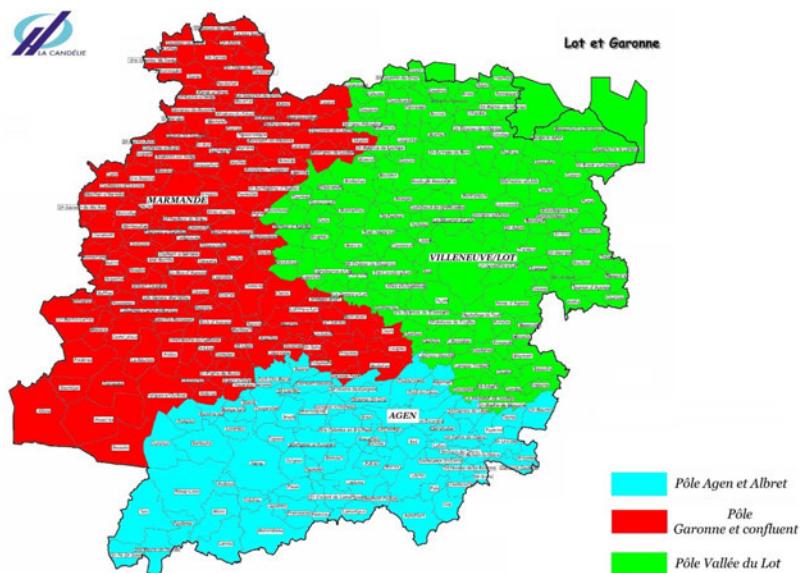
- 2 services d'hospitalisation : Lautréamont et Camille Claudel.
 - 1 CMP pivot situé au centre de soins du gravier (CSG) et un CMP/CATTP situé à Nérac
 - 1 Hôpital de Jour situé au CSG
 - EMMS (Equipe Mobile Médico-Sociale)

- **Pôle vallée du Lot :**

- 2 services d'hospitalisation : Les Oliviers et Les Pruniers
 - 1 CMP pivot situé à Bias « Les Jardins de Capel », un CMP/CATTP à Fumel
 - 1 Hôpital de Jour situé à Bias « Les Jardins de Capel »
 - 1 atelier thérapeutique « atelier vert des jardins de Capel »
 - 1 CMP intensif situé à Bias : équipe mobile
 - Equipe ELAN : équipe de réinsertion.

- **Pôle Garonne et Confluent :**

- 2 services d'hospitalisation : Les Merisiers et Les Ambans
 - 1 CMP pivot « Le Trec » situé à Marmande et 1 CMP/CATTP situé à Tonneins ainsi que 2 CMP antennes, 1 situé à Casteljaloux et 1 à Miramont
 - 1 Hôpital de Jour Jean Luc Geoffroy situé à Marmande
 - 1 Service de Soins Psychiatriques Intensifs : équipe mobile située à Marmande.



PÔLE INTERSECTORIEL « CASSIOPÉE » :

- **La psychiatrie adulte :**

- o Le SIRA (Service Intersectoriel de Régulation des Admissions) : il s'agit d'un service d'hospitalisation qui joue un rôle d'évaluation et de régulation des admissions.
- o Centre de référence départemental des troubles anxiodépressifs aigus (CRDTADA).
- o Une équipe de médiation et d'Accompagnement (EMA) équipe qui intervient sur l'ensemble des services d'hospitalisation, auprès des patients pour réguler les situations de tension.
- o 3 services d'urgences psychiatriques (au CH Agen-Nérac, au Pôle de santé du Villeneuvois et au CH intercommunal Marmande-Tonneins).
- o Des équipes mobiles :
 - SPID (Service de soins psychiatriques intensifs)
 - EMPP (équipe mobile Psychiatrie et Précarité)
 - EAPT (équipe d'Appui Psycho Traumatisme)

- **Des soins d'addictologie** au sein du centre Pierre Fouquet proposant des hospitalisations de type cure, des consultations médicales, une Equipe de Liaison et de Soin en Addictologie (ELSA), le dispositif CESAR (Coordination Extra hospitalière en Soins Addictologiques et Réhabilitation) et l'hôpital de jour.

- **Des soins somatiques** prodigués par Handisanté 47 s'adressant à tout patient hospitalisé au sein du CHD ainsi qu'aux patients dont les handicaps empêchent un suivi médical dans un parcours de soin relevant du droit commun.

- **La Pharmacie à usage interne** (PUI).

PÔLE INTERSECTORIEL « PERSPECTIVES » assurant plusieurs filières de soins :

- **La géronto-psychiatrie** :

- o 1 unité d'hospitalisation : SGP (service de Géronto-Psychiatrie)
- o 1 équipe mobile : EMGP (Equipe Mobile de Géronto-Psychiatrie)

- **La réhabilitation Psychosociale** :

- o 1 unité d'hospitalisation : L'Odyssée
- o Appartement thérapeutique : l'ESHOP (Equipe Spécialisée Hébergement Orientation et préparation)
- o Des équipes mobiles :
 - SMARTE (Service Mobile Ambulatoire pour le Rétablissement des Troubles Émergents) (18 à 25 ans)
 - EARS (Equipe Ambulatoire de Réadaptation Spécialisé)
 - EMER (Equipe Mobile d'Evaluation en Réhabilitation).

- **Non sectorisés sous la gestion administrative du pôle Agen et Albret :**

- **Fédération des activités de soins psychiatrique au long court** composée de 2 unités d'hospitalisation : Les Erables et Arthur Rimbaud.
- **Le SPPL (Service de Psychologie et de Psychiatrie Légale)** : intervention au niveau de la Maison d'arrêt d'Agen et du Centre de détention d'Eysses et pour les consultations dans le cadre des suivis ordonnés par la justice.

POLE INFANTO-JUVÉNILE ET ADOLESCENTS :

Les enfants jusqu'à 12 ans :

- 1 unité d'hospitalisation : CADS (Centre Départemental d'Accueil de Semaine).
- CMPE/CATTP : Agen-Nérac, Marmande-Miramont-Casteljaloux et Villeneuve sur Lot-Fumel
- Hôpitaux de Jours : Agen : Les 3 rosiers, Marmande : Les Oyats, Villeneuve : L'Araucaria et Fumel : Les Cafanilhs
- Des équipes mobiles :
 - EAPP-PSIGOGNE : Equipe d'Accompagnement Psychologique en Périnatalité
 - PSI-DEV (0-6 ans) : Programme d'évaluation et de Suivi Individualisé du Développement des Enfants Vulnérabilisés par l'adversité précoce.
 - PSI-REV (7-12 ans) : Pour le Suivi Intégré et la Résilience des Enfants protégés Vulnérabilisés.

Les adolescents de 12 à 18 ans :

- 1 unité d'hospitalisation : Mozart
- Centre de consultation : RESEDA Agen et Antenne à Marmande et à Villeneuve
- Hôpital de Jour Adolescent.
- Des équipes mobiles :
 - Reseda intensif
 - PSI-REV (12-18 ans) : Pour le Suivi Intégré et la Résilience des Enfants protégés Vulnérabilisés

Un établissement médico-social : La MAS de Séguran



Les modes d'hospitalisation

Le patient peut être orienté par son médecin généraliste, un psychiatre ou un médecin hospitalier. Il existe plusieurs modes d'hospitalisation :

- Les Soins Libres (SL) : l'admission est consentie par la personne et un avis médical est formulé.
- Les soins sans consentements :
 - o Soins psychiatriques à la demande d'un Tiers (SDT) ou en cas de Péril imminent (SPI)
 - o Soins psychiatriques sur Décision du représentant de l'Etat (SDRE) : Soins judiciaires détenus et soins pénalement ordonnés.

Les soins sans consentement font l'objet d'un contrôle par le Juge des Libertés et des Détenions.

Les instances

- **Conseil de Surveillance** : il a pour missions principales de se prononcer sur la stratégie de l'établissement et d'exercer à son égard le contrôle permanent de sa gestion
- **Directoire** : rôle de gouvernance, il contribue à définir la stratégie de l'établissement en lien avec le projet médical.
- **CME** : commission médicale d'établissement : représente les médecins au sein de l'hôpital, elle participe à l'élaboration de la politique médicale et veille à la qualité et sécurité des soins.
- **C.S.I.R.M.T.** : Commission des soins infirmiers, de rééducation et médico-technique : instance représentative des personnels paramédicaux qui participe à la mise en œuvre des soins au sein de l'établissement
- **CSE** : Comité social d'établissement : instance représentative du personnel qui veille aux conditions de travail et au bien-être des agents.
- **F3SCT** : Formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail.

Les outils de travail

- **Dossier patient informatisé** : CORTEXTE
- **Agenda Prévisionnel**
- **Outlook** : messagerie interne
- **Logiciel Gestion des Risques** (BlueKango) : Fiche de Déclaration des Evénements Indésirables, Déclaration de chute, protocoles et procédures.
- **PTI** : dispositif d'alerte et de protection des travailleurs isolés

Informations générales disponibles sur Intranet

Plan blanc et gestion de crise, nouveaux recrutés, presse interne, éthique CHD, la sectorisation, projet d'établissement, organigramme, corps médical et pharmaceutique, annuaire téléphonique interne, Permanence UNAFAM, CDU, EOH, CLUD et CLAN.

- **Gardes et astreintes** : Continuité médicale et pharmaceutique, astreintes administratives et techniques, cadre de santé d'astreinte.
- **Bon usage du médicament** (accès Vidal).
- **Le coin du personnel** : les organisations syndicales, menu du self, SOC, petites annonces.

UFERDOCH

(UNITÉ DE FORMATION, D'ÉTUDES, DE RECHERCHE ET DE DOCUMENTATION HOSPITALIÈRE)



Centre de Documentation permettant les regroupements, la recherche.



Lexique

A.R.S.N.A.

Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine

C.A.D.S.

Centre d'Accueil Départemental de Semaine

C.A.T.T.P.

Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel

C.L.U.D.

Comité de Lutte Contre la Douleur

C.L.A.N.

Comité de Liaison en Alimentation et Nutrition

C.M.P.

Centre Médico-Psychologique

C.D.U.

Commission Des Usagers

C.S.I.R.M.T.

Commission des Soins Infirmiers et de Rééducation Médico-Technique

F.E.I.

Fiche d'Evènement Indésirable

H.D.J.

Hôpital De Jour

U.F.E.R.DOC.H

Unité de Formation d'Enseignement et de Recherche de Documentation Hospitalière

U.N.A.F.A.M.

Union Nationale des Familles et Amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques



Présentation du lieu du stage



Cette présentation sera propre à chaque unité

L'accueil :

Une journée d'accueil

Un projet « Parlons psy aux apprenants » :

Journée de formation incluse dans le stage

Un engagement de l'établissement et de l'apprenant

Une charte d'encadrement de l'étudiant

Une feuille de suivi de l'apprenant tout au long du stage

Planning :

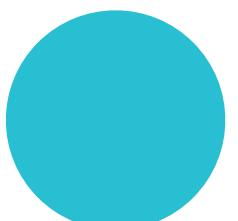
Planning Prévisionnel

Planning Réel

Objectifs de stage :

Objectifs institutionnels

Objectifs du lieu du stage



COMPÉTENCES VALIDABLES GÉNÉRALES À TOUS LES LIEUX DE STAGE

Compétence 1 : Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier

Compétence 2 : Concevoir et conduire un projet de soins infirmier

Compétence 3 : Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens

Compétence 4 : Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique ou thérapeutique

Compétence 5 : Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs

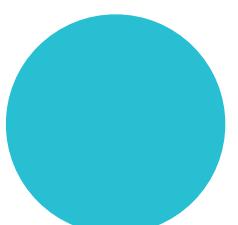
Compétence 6 : Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soin

Compétence 7 : Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle

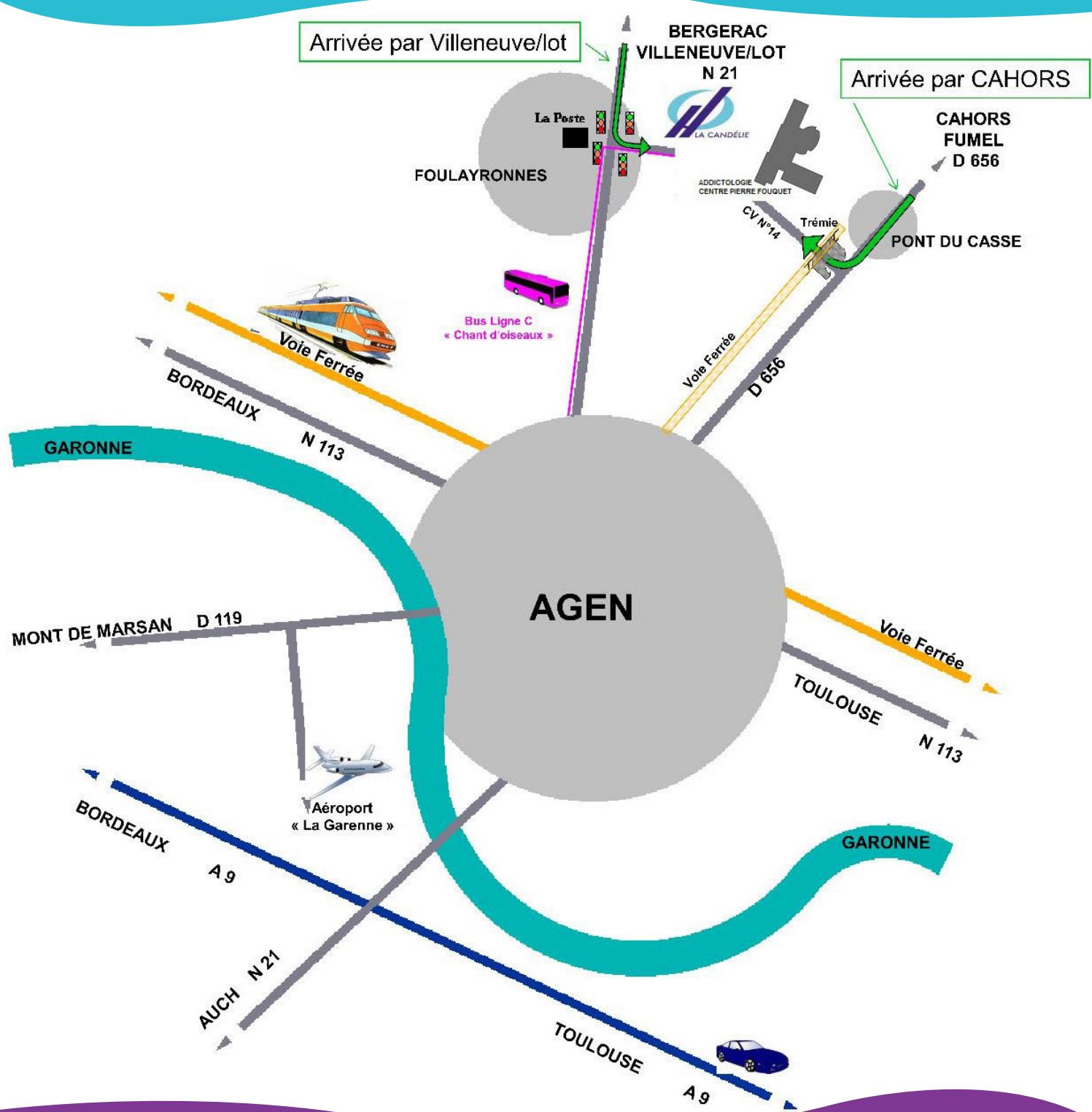
Compétence 8 : Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques

Compétence 9 : Organiser et coordonner les interventions soignantes

Compétence 10 : Informer, former des professionnels et des personnes en formation



PLAN D'ACCÈS AU CHD LA CANDÉLIE



Centre Hospitalier Départemental « la Candélie »
47916 AGEN Cedex 9
05 53 77 67 00

Mise à jour Janvier 2026